

## Ressource en eau, soyons économes

### *La situation continue de s'aggraver dans le département de l'Oise*

La situation constatée des niveaux de nappes et des débits des cours d'eau au 31 août 2019 reste préoccupante.

La situation du bassin de l'Aronde s'améliore, celui-ci repasse le seuil de l'alerte renforcée mais est maintenu en crise conformément à l'article 5 de l'arrêté cadre du 12 juillet 2018 qui impose une amélioration durable d'au moins un mois avant d'abaisser le niveau d'alerte.

Le bassin de la Divette-Verse se maintient en crise.

Les bassins de la Bresle et du Matz se maintiennent en alerte.

Sept bassins sont dorénavant en situation de vigilance : Automne-Sainte-Marie, Brèche, Nonette-Thève, Epte-Troësne-Viosne, Avre-Haute-Somme-Noye-Trois-Doms, Oise-Aisne et Ourcq.

Sur les 32 cours d'eau observés dans le cadre du réseau ONDE (suivi par l'Agence Française de la Biodiversité) du département de l'Oise, deux tronçons de cours d'eau disposent d'un écoulement non visible au niveau du point d'observation du réseau ONDE et douze tronçons sont à présent en assec.

**La situation reste donc préoccupante sur l'ensemble du département.**

Au regard de cette situation, **il est demandé à tous les acteurs, usagers, industriels et agriculteurs concernés de respecter les restrictions d'usage de l'eau**, de tout faire pour réduire au maximum possible leur consommation d'eau et supprimer tout gaspillage.

Pour le Prefet  
et par délégation,  
le Secrétaire Général,

Dominique LEPIDI